TR 96 Les « hyper-lieux », concept du géographe français Michel LUSSAULT

Michel Lussault est géographe, professeur à l’ENS de Lyon. Il se présente comme spécialiste de l’analyse des modalités de l’habitation humaine des espaces terrestres, à toutes les échelles et se fondant sur l’idée que l’urbain mondialisé anthropocène constitue le nouveau milieu de référence pour chacun et pour tous. Pour développer ce domaine de recherche, l’« urbain anthropocène », il a contribué à fonder l’École urbaine de Lyon (EUL), qu’il dirige. Michel Lussault présente cet ouvrage comme le troisième d’une série consacrée à « une lecture cohérente de la spatialité humaine » (chez le même éditeur : L’Homme spatial, 2007 ; L’Avènement du monde, 2013).

Michel Lussault situe le point de départ de sa réflexion dans le « regain d’importance de la question du local », alors même que semblent dominer les phénomènes puissants d’uniformisation et de globalisation du Monde à l’échelle planétaire. Selon l’auteur, « on observe le caractère stratégique, pour tout acteur social et quelle que soit l’action considérée, de la localisation, c’est-à-dire de la détermination du bon emplacement permettant d’espérer la réalisation des fins poursuivies » (p. 17). Il ne s’agit pas seulement de décrire ces phénomènes, mais aussi d’en identifier les enjeux : ces lieux « importent, car ils s’avèrent être des creusets où s’élaborent, discrètement sans doute, à bas bruit mais sans cesse, les cadres théoriques et pratiques d’une politique et d’une éthique nouvelles des espaces habités » (p. 19). L’approche géographique de Michel Lussault se revendique évidemment comme une approche précise de l’espace habité, concept central, dont l’échelle la plus fine est le lieu, « la plus petite unité spatiale complexe d’une société », défini autant par ses propriétés matérielles que par « les formes de vie et les pratiques » qu’il autorise, y compris dans leurs dimensions éthiques, esthétiques et politiques, lesquelles, en retour, ne cessent de négocier et de redéfinir ces lieux.

Pour Michel Lussault, une forme prototypique du lieu est l’hyper-lieu, parce que les caractéristiques d’un lieu y sont « en quelque sorte exaspérées par les effets de la mondialisation » (p. 55). Les traits définitoires d’un hyper-lieu sont l’intensité, « surcumul […] de réalités spatiales, matérielles ou immatérielles, variées : personnes, objets, flux, données numériques, richesses capitalisées, production de valeur ajoutée » ; l’hyperstatialité, mesurée par la densité des mobilités, des coprésences et des connexions, soit la densité réticulaire dont l’hyper-lieu est le point nodal ; l’hyperscalarité est pour l’hyper-lieu la possibilité de fonctionner simultanément à plusieurs échelles, du local au mondial, de « déjouer les anciennes hiérarchies dans la taille des espaces » (p. 57). Enfin, « les hyper-lieux participent activement de la dimension expérientielle de la pratique spatiale et sociale » : ici l’analyse de Michel Lussault rejoint l’esthétique, en référence à Jean-Marie Schaeffer, intégrant le cognitif, l’émotif et le volitif ; ce dernier trait s’articule pour finir avec l’affinité spatiale des individus qui s’y réunissent, qui à la fois souhaitent s’y réunir et en redoutent les tensions, nécessitées par l’accordage en permanence mobile et instable des co-habitants. La thèse de l’auteur est que « dans un Monde de connexion qui augmente en abstraction, en fluidité, en illimitation, en standardisation [ce qui définit la mondialisation], les individus et les groupes semblent ressentir le besoin croissant de multiplier les expériences concrètes de moments d’hyper-lieu » (p. 60).

Si Times Square est choisi comme idéal-type de l’hyper-lieu, l’analyse se diversifie à partir d’autres types d’hyper-lieux : les centres commerciaux géants (shopping malls), les grands aéroports internationaux, les gares centrales (Shibuya, et son environnement proche). Pour Michel Lussault, ces hyper-lieux sont les révélateurs des nouvelles formes d’urbanité dans l’écoumène contemporain. Ils constituent « un point d’ancrage de la co-habitation urbaine, un support d’expérience pour un nombre croissant d’individus ». Pas de vision idyllique ou irénique toujours (voir p. 293), mais au rebours d’analyses exclusivement négatives qui font de ces points remarquables des non-lieux, Michel Lussault soutient qu’ils participent « d’une mondialité qui assure le contact d’individus dissemblables et une possibilité de partager, fût-ce sous le mode du frôlement, de l’esquive, des moments d’espace communs, sans que chacun renonce pour autant à son quant-à-soi, à ses jugements […] sans non plus évacuer le dissensus qui advient fréquemment, parfois brutalement » (p. 98). Toutes ces analyses convergent vers une critique des « théories standard de la globalisation [qui] sous-estiment l’économie immobilière urbaine et la puissance de la spatialisation des activités, des flux et des investissements » (p. 114). Le géographe entend « re-spatialiser » ce qui apparaît faussement comme immatériel/virtualisé, et explorer à la fois les contraintes, l’impact négatif, les risques, mais aussi ce qui est rendu possible par cette respatialisation à l’échelle des lieux, y compris sur le plan politique.

D’autres catégories de lieux sont successivement étudiées dans les chapitres suivants : les lieux-événements ou lieux-catastrophes à partir de l’exemple de la place de la République dans le contexte des attentats de Paris en 2015, ou encore de la région japonaise victime doublement du tsunami et de l’accident nucléaire de la centrale de Fukushima en 2011 (chapitre III). Les alter-lieux créés dans la lignée d’Occupy Wall Street en 2011, sous forme d’occupation d’une place en centre-ville, ont été, selon Michel Lussault, rendus « tangible[s] et actif[s] dans la sphère communicationnelle et dans le champ politique [par] l’espace matériel de l’occupation et les pratiques qu’on y consacra, qui donnèrent de la consistance à ce communisme spatial, en firent image, assurèrent son régime de visibilité et son efficace » (p. 163). C’est ici que se fait le lien entre géographie et politique : « La co-habitation devient l’action politique elle-même ; sa finalité est l’installation qui modélise des pratiques qu’on veut exemplaires : cogestion et régulation, concertation au sujet de l’affectation des différents endroits de la place investie, égalité parfaite des genres, sobriété et recyclage » (ibid.) : il s’agit de « retrouver le concret de la politique » (p. 165), de rétablir « l’importance primordiale de l’attention qu’on doit porter à l’espace-qui-est-entre-les-co-habitants » (p. 172). En cela, selon Michel Lussault, ces formes de réoccupation s’inscrivent plus largement dans la critique d’une conception technique et verticale de l’urbanisme, inventant de nouvelles formes d’habitation, « foraines » ou participatives (p. 186).

Ainsi le géographe range-t-il au titre de ces alter-lieux les urbanismes réinventés par bricolage (le terme n’est pas négatif) qu’illustrent des campements de réfugiés comme la « Jungle de Calais », mais aussi ce qu’il appelle des contre-lieux, qui vont pousser la pratique critique de l’habiter à son extrême : c’est en ces termes que Michel Lussault analyse la logique des zones à défendre (ZAD) (Sivens, Notre-Dame-des-Landes, no TAV…). Autre manifestation de « l’en-commun de co-habitation locale » (p. 213), les néolocalismes sont une forme moins spectaculaire mais peut-être plus significative, décidés à « redécouvrir le potentiel du vernaculaire » (p. 245), contestant dans l’espace urbain ou à ses périphéries « l’urbain générique et généralisé » (p. 251), y compris dans l’expérience esthétique relevant de l’affinité spatiale évoquée dans le concept d’hyper-lieu (communautés, associations pour le maintien d’une agriculture paysanne, etc.). Là encore, l’analyse ne cache pas les ambivalences du retour au local, entre conservatisme d’un passé mythifié, ruse du capitalisme marchand (par exemple dans certains dévoiements du mouvement Slow food), et essentialisation du terroir comme essence a-historique.

Hyper-lieu, lieu-événement, alter-lieu, contre-lieu, néolocalité permettent, selon l’auteur « d’entrer dans la compréhension d’un processus fascinant : la puissance des phénomènes de localisation dans un Monde que beaucoup d’analystes pressés voient lisse, plat, fluide… alors qu’il est rugueux des multiples saillances constituées par différents genres de localité » (p. 279). Sans surprise, le géographe défend une approche spatiale-réticulaire de ces phénomènes émergents : « La seule chose qui nous permet de conforter un collectif, c’est de devoir, chaque jour, faire avec le partage des espaces de vie. Ce qui institue les sociétés, n’est pas un “être-ensemble” essentiel qui exprimerait une nature sociale et politique […] mais un “faire-avec”, une pragmatique liée à la nécessité d’organiser spatialement la viabilité de l’existence, de faire “tenir” momentanément des composés d’humains, de non-humains, de matières, d’idées, d’affects, de corps et de chairs, de sons et de lumières » (p. 281). La thèse de Michel Lussault inscrit le politique dans l’échelle locale de l’habiter, et c’est aussi pour lui une prise de position épistémologique qui sera sans doute discutée : « C’est de l’interspatialité entre les individus que naît le politique […]. En ce sens, la géographie n’est pas une description de l’étendue terrestre […] mais une anthropologie géopolitique de l’espace (co)-habité » (p. 282). La position de Michel Lussault est inséparablement politique puisque, selon lui, « co-habiter constitue en soi un détournement des cadres imposés par les géopouvoirs [en écho au biopouvoir foucaldien], car l’humain n’en fait souvent qu’à sa tête ; ses “arts de faire”, de composer avec l’espace, d’inventer son quotidien [Michel de Certeau], posent toujours problème aux producteurs de cadres et de formes » (p. 287).

Pour conclure, on laissera aux géographes le soin d’évaluer l’apport de l’ouvrage dans leur champ de spécialité (est-il assez géographique ? Le ton assumé est parfois moins celui de l’étude que celui de l’essai). Mais pour un lecteur qui « habite » d’autres espaces théoriques, le livre est d’une lecture stimulante, car il ouvre un dialogue direct avec d’autres sciences humaines, qu’il interpelle du point de vue des sciences de l’espace habité.

**RESUME DE SON LIVRE SORTI EN 2017**



Hyper-lieux
Les nouvelles géographies de la mondialisation

[Michel Lussault](https://www.seuil.com/auteur/michel-lussault/10264)

Et si l’on regardait le Monde autrement ? C’est à cela que ce livre s’attache. Il part du constat que bien des analyses de l’évolution du Monde contemporain insistent sur son uniformisation irrémédiable. La standardisation des paysages, des objets et des pratiques, imposée par la globalisation du capitalisme financiarisé, installerait un espace lisse et « plat », où les distances disparaissent, où chaque position vaut une autre, où les différences culturelles s’estompent, où l’individu est aliéné et sa sociabilité appauvrie.

Or, une observation attentive confronte immédiatement à des situations bien plus complexes. En effet, il est frappant de constater que le Monde se différencie de plus en plus en lieux qui s’affirment comme des « prises » sur la mondialisation, des attracteurs et des ancrages de la vie sociale. Ce sont des endroits où la co-habitation des individus se concrétise, se réalise et s’éprouve dans toute sa richesse, sa créativité et son intensité d’expérience vécue. Les « hyper-lieux », où convergent les humains et les réalités matérielles et immatérielles, en sont l’emblème : bon gré mal gré, des sociétés s’y composent et même des formes politiques nouvelles s’y ébauchent.

Ainsi le Monde est à la fois toujours plus globalisé et homogène et de plus en plus localisé et hétérogène : cette tension est constitutive des nouvelles géographies de la mondialisation.

Michel Lussault est géographe, professeur à l’École normale supérieure de Lyon. Il a notamment publié *L’Homme spatial. La construction sociale de l’espace humain* (Seuil, 2007) et *L’Avènement du Monde. Essai sur l’habitation humaine de la Terre* (Seuil, 2013).